



FOOT LYON RHÔNE

PV 416 DU JEUDI 10 JANVIER 2019

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 7 janvier 2019

Président : François LOPEZ (présent)

Vice-Président : Arsène MEYER (présent)

Secrétaire : Sylvie PLATROZ

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs)

Membres du CD : Martine GRANOTTIER - Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Patrice ECHINARD

COURRIERS RECUS

- **Courrier du FC RONTALON Lu et noté**, néanmoins la chasuble peut être posé sur les épaules, dans le but de reconnaître les joueurs des autres personnes présentes sur le banc.
- **Courrier du club de la MUROISE**, à l'époque de votre rapport (3 décembre 2018) nous nous sommes rapprochés du président de la commission de délégation, d'ailleurs délégué sur ce match, qui nous a signalé que son rapport était transmis à la discipline. La PSEM n'a donc pas à intervenir sur ce dossier transmis à la discipline.
- **Réception du dossier du FC Gerland**, celui-ci sera présenté au bureau du comité Directeur le lundi 7 janvier à 18 heures pour avis.
- **Dossier POINT DU JOUR**, nous avons enquêté auprès de la ligue et Mr Arsène MEYER président délégué vous a adressé un mail en réponse à vos questions